

État de droit et fondamentalisme

Base de discussion sur le vivre ensemble en Suisse

Le défi du fondamentalisme

Pour le PDC, le maintien de la paix religieuse et de la cohabitation traditionnellement harmonieuse des différentes religions, confessions et cultures en Suisse est une question essentielle. En Suisse, la conscience des droits de l'Homme et les principes de l'État de droit associés à l'idéal de liberté, d'égalité devant la loi et de solidarité sont profondément ancrés. Le respect de ces principes a apporté la sécurité, la liberté et la prospérité à ce pays et à ses habitants.

Ce modèle social ouvert reposant sur l'État de droit est une réalisation politique exceptionnelle. Il est l'héritage de notre culture judéo-chrétienne, mais aussi de nos apprentissages politiques tels que notre capacité d'avoir pu surmonter avec intelligence les événements conflictuels religieux historiques qui nous ont conduits à l'État fédéral de 1848 : une des étapes fondamentales de la formation de la Confédération suisse et de sa construction moderne.

Le fruit d'une confrontation entre cet héritage et la pensée des Lumières, entre différentes conceptions de la société et de l'économie, en particulier le socialisme et le libéralisme, ainsi que le développement des sciences naturelles, de la littérature, de la pensée humaine et de la psychologie ont amené un pluralisme des valeurs qui caractérise aujourd'hui notre société et ses coutumes. Ainsi, de nos jours, coexistent plusieurs systèmes de référence auxquels les hommes et les femmes peuvent se référer pour comprendre et expliquer le monde. Il est important que les religions et leurs adhérents qui ont leurs propres systèmes de valeurs cherchent et trouvent leur place en adéquation avec notre société composée d'une pluralité de systèmes de valeurs, et cela sans chercher à l'imposer. Le PDC reconnaît que toute personne a le droit d'exprimer librement ses opinions pour autant que cela ne nuise pas à la sécurité nationale, l'ordre public, l'intégrité physique et morale.

De par son histoire, le PDC s'est toujours battu en faveur de la liberté religieuse. Il considère qu'il s'agit d'un élément essentiel de l'Etat de droit. Ainsi, de manière générale, la liberté confessionnelle et son expression dans notre pays ne doivent pas être ramenés à une question uniquement privée. Cela dit, bien que l'expression de son appartenance à une religion dans l'espace public soit un droit fondamental, le PDC considère que celle-ci doit être encadrée, mais sans contrevenir aux principes démocratiques élémentaires.

Le PDC entend par mouvements fondamentalistes les courants de pensée qui cherchent sans nuance et sans concession à forcer la société entière à adhérer à un seul système de valeurs et de pensée, ou encore prônent le retour aux fondements de leur propre doctrine en s'accaparant une religion tout en l'instrumentalisant à leur propre fin. En ce sens, ces mouvements représentent intrinsèquement une menace sérieuse pour les sociétés ouvertes, car elles participent à la remise en cause du système politique, du vivre ensemble, de la notion de bien commun et de gouvernance qui ont fait leurs preuves pendant plus de 150 ans. Notre propre histoire comme l'histoire européenne nous l'ont appris, les guerres de religion, la

pensée unique et les discriminations religieuses ont des conséquences désastreuses. Au siècle dernier les mouvements fondamentalistes ont été à l'origine de grandes catastrophes sur notre continent. En démocratie, c'est le droit qui trace la ligne entre l'admissible et le non-admissible, l'acceptable et le non-acceptable. Il a pour source un certain nombre de valeurs ancrées depuis longtemps dans notre pays. Actuellement, le fondamentalisme religieux, notamment l'utilisation de l'islam à des fins politiques peut amener à remettre en cause notre droit et nos valeurs les plus fondamentales.

Au travers de la migration et de l'afflux de réfugiés, il y a de plus en plus de personnes qui séjournent dans notre pays pour lesquelles les droits fondamentaux que sont la liberté et l'égalité ne sont pas toujours familiers. Cela peut mettre à mal le concept de tolérance et du vivre ensemble, de même que celui de bien commun. Alors que notre société ouverte aborde les autres modes de vie avec ouverture et tolérance, ces valeurs sont de plus en plus mises à l'épreuve.

L'instrumentalisation de l'islam à des fins politiques ou culturelles est ainsi un phénomène et un défi qui concerne désormais également la Suisse. Le problème apparaît notamment en l'absence de transparence du financement des associations musulmanes et des propagandes des prédicateurs diffusées dans les lieux de culte. Les mariages de mineurs et les mariages forcés augmentent de manière inquiétante. Une société « éclairée » doit relever le défi du communautarisme et empêcher la formation et le développement de sociétés parallèles. L'objectif est de préserver la paix religieuse et la coexistence pacifique des différentes religions, confessions et cultures en Suisse.

En outre, les mouvements fondamentalistes ont également des conséquences sécuritaires. En effet, ces courants peuvent devenir dangereux lorsqu'ils utilisent la violence, la force, voire le terrorisme pour parvenir à leurs fins. Le PDC a déjà thématiqué ces problématiques dans plusieurs papiers de position (entre autres : « Des mesures efficaces contre l'extrémisme violent », septembre 2017 ; « Plan d'action du PDC sur la problématique des réfugiés », mai 2015 ; « Djihadisme et extrémisme : non aux mercenaires des temps modernes ! », septembre 2014). Dès lors, le PDC condamne et combat avec véhémence toute forme de fondamentalisme violent. C'est notre droit et notre devoir que de défendre les valeurs de l'Etat de droit.

Le PDC précise toutefois que, dans ce papier, il ne s'agit pas de traiter uniquement de l'islam, ni de l'islam en tant que religion ou culture, mais des effets possibles de ses courants fondamentalistes, comme c'est le cas pour les autres religions ou idéologies. Nous sommes conscients de l'importance du dialogue avec toutes les communautés de bonne volonté qui vivent dans ce pays.

Un sujet tabou, un débat à mener depuis longtemps

Il est grand temps qu'une discussion de fond ait lieu sur ce sujet. Les responsables politiques des pays occidentaux tendent à sous-estimer la virulence et la diffusion de l'idéologie islamique à des fins de prosélytisme. Il semble que débattre de ces questions serait une thématique taboue, et c'est là le danger. D'après un sondage Tamedia réalisé en août 2016, 50 % des personnes interrogées en Suisse alémanique et 55 % en Suisse romande ont déclaré avoir peur d'actes terroristes motivés par le fondamentalisme religieux. Ces inquiétudes doivent être prises au sérieux.

La politique et surtout les partis du centre ne doivent pas rester indifférents aux préoccupations et aux craintes de la population. Elle a pour vocation d'éclaircir les questions épineuses et d'aborder les sujets qui dérangent. La tolérance envers les autres religions et cultures n'implique pas que l'on soit tolérant à l'égard de mouvements intolérants.

D'où la volonté du PDC de mener le débat sur les valeurs essentielles de notre société. L'écho que le parti a trouvé auprès de la population depuis qu'il a lancé cette discussion montre qu'un large public souhaite se pencher sur les valeurs de notre société. Sans un débat sur les fondements de notre société judéo-chrétienne, ouverte, tolérante, pluraliste et moderne, nous courons le risque que certains mouvements fondamentalistes se servent de notre liberté pour la restreindre. Au même titre que la norme pénale contre la discrimination raciale, il est impératif de combattre avec détermination les mouvements fondamentalistes qui recourent à la violence.

Il est indispensable de renforcer le cadre réglementaire existant en le rendant plus compréhensible et plus contraignant afin de garantir la cohabitation harmonieuse des cultures et des communautés religieuses. En outre, établir des conventions d'intégration compréhensibles et obligatoires avec les immigrants pourrait servir cet objectif. Une attention particulière doit être prêtée sur les droits fondamentaux à l'égalité. Nos valeurs sociétales, notre État de droit et la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) doivent être respectés. Nous voulons prévenir l'émergence de droits parallèles.

Nos droits fondamentaux sont garantis par la Constitution. Ils s'appliquent à tous et doivent protéger les minorités. En respectant toutes les cultures et religions, mais sans renier les origines de notre histoire, le PDC considère que les principes de base du vivre ensemble définis par la Constitution suisse ainsi que l'ordre juridique qui en découlent doivent être acceptés par tous, sans conditions.

Ce à quoi nous sommes attachés :

L'Etat de droit et le fondamentalisme concernent toutes les instances

Notre Constitution offre les bases légales pour réglementer les questions liées à l'Etat de droit et au fondamentalisme. Le Parlement et ses commissions doivent pouvoir se saisir de ces thèmes. En outre, il revient aux cantons d'adapter leur législation, afin d'assurer les principes de base du vivre ensemble.

Il n'y a pas lieu de déduire des droits civils de droits religieux : Pas de droit parallèle ni de société parallèle

Le PDC insiste sur le fait que l'héritage judéo-chrétien et les normes sociales qui en découlent restent la référence du vivre ensemble. La liberté de religion est garantie par notre Constitution et les lois. Il n'y a aucune raison de la remettre en question. Cela ne veut pas dire que la référence à la religion permet de faire valoir des droits qui sont contraires à la CEDH et à notre État de droit. La foi est une affaire privée. Mais l'État et la religion doivent être séparés. Nous pensons que le droit religieux doit donc être clairement subordonné à l'État de droit.

Cela veut dire entre autres que nous refusons la charia. Nous ne tolérons aucun mariage d'enfants même s'ils sont conclus dans des pays où ce type de contrat de mariage est autorisé.

Nous combattons avec détermination les risques de mariages forcés auxquels certaines femmes et jeunes filles vivant dans ce pays sont exposées.

En outre, le développement de sociétés parallèles doit être empêché le plus en amont possible. Les normes sociales telles que les usages locaux et les symboles culturels constituent la base du vivre ensemble et doivent être respectées. Afin d'éviter les sociétés parallèles, des mesures d'intégration ciblées sont nécessaires. Une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme bien pensée, telle que nous la connaissons en Suisse, permet d'agir ici efficacement.

Le PDC s'oppose aux idées fondamentalistes

Nous refusons en Suisse les prédicateurs qui appellent à la haine et à la violence. L'entrée sur le territoire, les interventions publiques, les visites temporaires de fondamentalistes doivent être empêchées sur la base des réglementations légales existantes et les infractions doivent être sanctionnées. Mais il relève aussi de la responsabilité des communautés religieuses concernées de lutter contre une possible radicalisation dangereuse de leurs membres. Il est important que ces communautés soient transparentes, soient organisées dans le respect de l'Etat de droit et disposent de personnes de contact clairement identifiables pour les autorités. Une majorité du PDC rejette en l'état actuel de la situation une éventuelle reconnaissance des organisations musulmanes ainsi qu'une éventuelle formation des imams en Suisse. À notre avis, une telle reconnaissance relève de la compétence des cantons et devrait nécessairement s'accompagner d'un examen des structures des organisations concernées, et de leur financement.

Le PDC s'oppose aux prescriptions vestimentaires à caractère discriminatoire

Nous sommes de l'avis que le visage doit être visible dans l'espace public, tant pour des raisons sociétales que pour des raisons de politique de sécurité et d'intégration. Le PDC est opposé aux prescriptions vestimentaires porteuses d'un caractère discriminatoire ou coercitif. De telles prescriptions peuvent rendre plus difficile l'intégration dans notre société. Nous soutenons le principe de « montrer son visage » dans l'espace public. Cela s'applique également dans le contact avec les autorités. Le port du voile dans les jardins d'enfants et les écoles est en partie évalué différemment dans notre parti. Néanmoins une majorité au sein du PDC suisse y est opposé. Conscients cependant que cette question est évaluée différemment dans certains cantons et que le système de formation est de leur compétence, les partis cantonaux PDC sont libres de présenter des demandes politiques correspondantes s'ils le jugent nécessaire.

Égalité des droits et des chances en matière d'éducation pour tous les enfants

Les écoles et jardins d'enfants sont des espaces de liberté et d'égalité. Selon nous, tous les enfants ont les mêmes droits au développement. Chaque enfant doit pouvoir développer un esprit critique sans être imprégné par les préjugés. La participation à la scolarité obligatoire est une évidence, à laquelle aucune exception ne doit être faite en raison de motifs religieux.

Les femmes et les filles au sein des familles de réfugiés jouent un rôle clé dans l'intégration

Le PDC se concentre sur les femmes et les filles au sein des familles de migrants et de réfugiés pour mettre en place une politique d'intégration réussie. Nous voulons lutter contre la discrimination à laquelle sont exposées de nombreuses femmes migrantes, notamment au sein de structures familiales patriarcales. Nous condamnons en particulier les atteintes à l'intégrité physique des femmes et des filles pour des raisons religieuses. Le principe d'égalité doit s'appliquer à toutes les femmes et les filles en Suisse.

Les femmes et les filles jouent un rôle particulier dans l'intégration de leur famille dans notre société. Elles doivent donc être particulièrement soutenues par des programmes de formation et d'intégration. Nous devons leur expliquer quels sont leurs droits sociétaux. Pour cela, il faut également que celles-ci aient la possibilité de profiter pleinement des mesures d'intégration à disposition, notamment par des mesures leur permettant de faire garder leurs enfants.

Pour s'assurer qu'ils bénéficient de mesures d'intégration spécifiques et puissent ainsi également être intégrés dans le marché du travail, il convient de garantir des conditions cadres appropriées telles que des structures d'accueil pour les enfants.

Nous menons le débat sur nos valeurs et notre identité culturelle

Ce débat a pour but de nous rendre conscients, en tant que société des principes sur lesquels nous nous entendons pour vivre ensemble en dépit de vues divergentes. Pour le PDC le respect de ces principes doit être exigé de toutes les personnes établies en Suisse. Égalité des droits, liberté, responsabilité individuelle, solidarité, et tolérance, des notions qui sont au cœur de la politique du PDC et font partie, non seulement de son identité, mais aussi de celle de la Suisse moderne.

PDC. Valeurs suisses porteuses d'avenir.